19e ANNEE. N° 943 PARAIT LE SAMEDI 7 FEVRIER 1903

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0.20
Commerciales (la ligne)..... 0.15
Réclames (la ligne)..... 0.30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

VIANDE CREUSE

Le citoyen français avait déjà l'honneur d'être le premier contribuable du monde ; il en a le gros budget. A cette gloire, vient s'ajouter celle d'être du pays où le budget est le plus rapidement voté. Un des membres de la Chambre des députés disait l'autre jour qu'on allait sur un pied de cent vingt... millions à l'heure ! Et cette vitesse va s'accroissant.

Ce n'est plus du 120, c'est du 150, du 200 millions à l'heure. Ah ! si les contribuables gagnaient l'argent avec une rapidité égale à celle que leurs représentants développent pour le tirer de leurs poches ?

A part les deux ou trois remarquables discours prononcés lors de la discussion générale, l'examen des divers chapitres de ce colossal budget se poursuit d'une façon assez terne. L'on voit les mêmes « orateurs » profiter de l'occasion pour placer leur habituel petit boniment leur réclame électorale, la petite surenchère qui, reproduite dans leur journal local, leur vaut un court mouvement de popularité. Cela coupe un peu la monotonie de la discussion Cela donne lieu à des incidents qui ne sont pas d'un comique intense, ni d'une gaieté exubérante, mais qui cependant sont assez drôles.

C'est ainsi qu'à propos de la discussion du budget du ministère des Travaux publics, nous avons vu M. Bourrat, dit « la Terreur des Compagnies de chemins de fer » venir réclamer un relèvement du crédit pour les appointements des conducteurs des Ponts et Chaussées. Et comme ni le ministre ni la Commission du budget ne paraissaient vouloir l'entendre, le brave député des Pyrénées Orientales demanda seulement qu'au lieu d'appeler ces honnêtes fonctionnaires « Conducteurs des Ponts et Chaussées », on les décorât désormais du titre plus ronflant d' « Ingénieurs subdivisionnaires ». La Chambre, après un scrutin à la tribune, a eu la barbarie de leur refuser cette fiche de consolation !

Un autre, représentant d'un département normand, s'intéresse plus spécialement au sort des cantonniers. Il ne se plaint pas qu'on les surmène. Oh non ! mais il demande qu'on paie un peu plus cher ces modestes fonctionnaires qui arrosent de leurs sueurs la poussière de nos routes nationales et départementales.

Il y a aussi les agents des grandes Compagnies de chemin de fer. Ils sont plus de trois cent mille. Il y a là une clientèle sérieuse, moins malléable peut-être que les travailleurs des mines, d'un embrigadement moins facile, mais qu'il peut être utile d'agiter. Aussi on se garde bien de laisser échapper une occasion aussi facile de témoigner de la grande sollicitude que l'on ressent pour les *serfs de la voie ferrée* comme disait jadis M. Camille Pelletan, quand, avant de prendre les bateaux il avait accaparé les chemins de fer, que M. Bourrat exploite aujourd'hui en concurrence avec M. Berteaux, l'agent de change collectiviste.

La dernière législature avait, parmi les mauvaises lois et les pitoyables souvenirs qu'elle a laissés, voté une loi établissant d'abord de profondes modifications dans les conditions du travail des employés des Compagnies de chemin de fer, puis une nouvelle organisation de leurs retraites. La première partie du projet, en suspens devant le Sénat, avait pour résultat, a déclaré M. Sibille, rapporteur, d'augmenter d'au moins 40 millions par an la dépense des Compagnies. Mais, ajoute le ministre des Finance, il se pourrait que cet accroissement s'élevât au double, à 80 millions. Quant à l'augmentation de la dépense relative aux retraites, les charges annuelles en plus seraient de 82 millions, si toutefois la loi dont il s'agit ne devait pas avoir d'effet rétroactif. Mais elle ne pourrait pas ne pas avoir cet effet-là. Dès lors, le déficit annuel conduirait à majorer versements actuels du montant des annuités nécessaires à l'amortissement du déficit du capital de réserve résultant de l'insuffisance des versements antérienrs. Ce déficit — c'est le rapporteur qui parle — s'élèverait à 704 millions.

Une bagatelle, quoi !

Et cependant, malgré les explications effrayées, et réellement effrayantes du rapporteur, l'honorable M. Sibille, malgré les franches et honnêtes déclarations de M. Maruéjouls, ministre des Travaux publics, nos législateurs n'en ont pas moins persisté à donner au Gouvernement une espèce d'injonction-le mandat quasi impératif, de soutenir et de faire aboutir devant le Sénat, la proposition de loi sur les employés et ouvriers des chemins de fer, déjà votée par la Chambre.

M. Maruéjouls a eu un mot pour qualifier cette manifestation en faveur des ouvriers : c'est de la viande creuse.

Un autre mot à citer : Il est de M. Rouvier : Un député se plaignait de l'insuffisance des retraites de certains agents de l'Etat : *Et celle des contribuables*, interrompit le ministre des Finances, en avez-vous déterminé le chiffre ?

Paul BERNIÈRES.

INFORMATIONS

LA SITUATION

La question des congrégations a change de face depuis ces derniers jours, par suite des déclarations de M. Combes et de la communication que M. Waldeck-Rousseau vient d'adresser à la Commission du Sénat.

Sans doute le président du Conseil actuel va continuer à demander que l'autorisation soit refusée à toutes les congrégations, à l'exception des cinq pour lesquelles il a déposé devant le Sénat un projet d'autori-

ENFIN SEULE

Troisième partie

LE MARIAGE DE MISS AGATHE

Nous avons vu à quel compromis délicat s'était arrêtée la duchesse. Elle avait converti son hôtel en ambulance, plaçant à sa tête la « garde-malade » d'Adolphine, et lui laissant en mains, outre une rénumération royale de ses bons et loyaux services pendant dix ans une dotation non moins royale pour tenir l'établissement à la hauteur de tous les aléas possibles.

IX

Une après-midi d'octobre 1870, les deux sœurs venaient de terminer leur déjeuner. Adolphine, la seule malade que contint encore l'ambulance, faisait sa sieste dans la chambre. Elle avait laissé tomber un volume qu'elle avait ouvert sans parvenir à fixer ses idées sur les lignes, et semblait assoupie. Agathe mettait ordre à quelques paperasses. Une bonne vint avertir « madame » qu'un monsieur, un officier sollicitait l'honneur de lui parler.

Sur l'ordre d'Agathe, le visiteur fut introduit. Un officier, en effet, de la garde nationale, avec les galons de commandant. Miss Agathe n'eut pas un moment d'hésitation :

— Monsieur Jacques !

— Oui, mademoiselle, monsieur Jacques, un revenant, que vous aviez oublié peut-être...

Agathe fit un signe de dénégation :

— Oh ! ce serait bien permis.

— On n'oublie pas monsieur Jacques, ni les bons et loyaux services d'autrefois Assez-vous donc... Qui vous amène ?

— Je continuerai comme j'ai commencé... Monsieur Jacques que vous n'aviez pas totalement oublié, pas plus qu'il n'a rien perdu de ses espoirs dejadis.

Agathe eut comme un geste de contrariété.

— Oh ! de grâce, mademoiselle Agathe ne craignez rien ; Jacques n'a rien perdu du respect, de la vénération qu'il vous a voués et que vous méritez, que vous méritez aujourd'hui plus que jamais...

— Pourquoi aujourd'hui ? ...

— Ne me forcez pas à vous blesser par mes louanges. Je sais tout...

— Tout ? Quoi ?

— Laissez-moi vous dire que si j'ai tenu à disparaître entièrement de votre horizon, comme il convenait après la conversation... que vous savez, je ne vous ai jamais perdue de vue...

— Mon cher monsieur Jacques, laissons cela, voulez-vous. Dites-moi ce qui vous amène ? Un blessé à soigner ? Une bonne œuvre à faire ?

— Une bonne œuvre oui peut-être.

— Expliquez-vous. Je suis toute à votre disposition s'il s'agit de cela.

Jacques expliqua qu'il était enfin parvenu au but cherché depuis dix ans. Une fortune immédiate, non. Mais l'invention avait pris corps, l'instrument était exécuté. Il avait été examiné par le comité de défense, qui l'avait jugé fort utile pour les besoins des assiégés, — sauf quelques perfectionnements. — Le temps n'était pas propice pour le règlement de la question d'achat de l'invention. On verrait plus tard. En attendant on avait mis Jacques à l'abri du besoin, en l'acceptant en qualité d'officier d'état-major au comité des barricades.

— Monsieur Jacques, fit Agathe, recevez toutes mes félicitations, et croyez qu'elles sont sincères. Je suis heureuse, comme s'il s'agissait de moi, que vous soyez heureux, que vous ayez atteint le but de vos efforts persévérants.

— Heureux ! atteint mon but ! Pas entièrement, hélas !

— Je ne comprends plus.

— Je vous ai parlé, nous avons parlé d'une bonne action. Seule vous pouvez...

Louis des Iles.

(*A suivre*)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec la *Correspondance de la Presse Départementale*

© VILLE DE SISTERON

sation ; mais il a par avance émoussé ses propres arguments ou plutôt il a introduit dans la discussion un élément nouveau qui pourrait bien en modifier les résultats. Si on se met, en effet, à discuter la portée philosophique des articles de la loi sur les congrégations, tels députés qui sont aujourd'hui opposés se rencontreront naturellement sous l'inspiration d'une commune doctrine.

La communication faite par M. Waldeck-Rousseau va accentuer l'effet des paroles de M. Combes dans le sens de la conciliation. La majorité ministérielle ne peut manquer, en effet, d'être impressionnée par la parole de l'homme politique qu'elle a toujours considéré comme son véritable chef.

M. Combes n'a cessé d'ailleurs de se représenter comme le simple exécuteur d'une volonté plus haute. De deux choses, l'une maintenant, il renoncera à l'avantage que lui procurait cette situation de « faisant fonction » oubien il modifiera son attitude à l'égard des congrégations.

De toute façon, on voit que la situation a bien changé dans ces derniers jours.

Il y a dans la majorité ministérielle, des optimistes qui ne veulent pas s'apercevoir de ce changement — *beati possidentes* — M. Sigismond Lacroix le rappelle à la réalité dans les termes suivants :

« Se boucher les yeux et les oreilles, ne vouloir rien voir ni entendre, faire comme si rien ne s'était passé et continuer paisiblement le train-train ordinaire de la vie, c'est un procédé commode et qui évite la fatigue de prendre une décision Seulement il y a l'inconvénient de prolonger et d'aggraver les crises. »

Il n'y a plus de majorité. Voilà la vérité. que parle-t-on de malentendu. On n'a que trop bien entendu ce qu'il a dit et voulu dire M. Combes.

Le rédacteur du *Radical* conclut ainsi :

« Le conflit doctrinal qui a été soulevé par le président du Conseil touche aux intérêts vitaux de la République ; il ne peut pas être esquivé. Le chef du gouvernement a dit nettement sa pensée : à la majorité de dire la sienne avec une égale clarté. »

On comptait sur M. Waldeck-Rousseau pour remettre les choses en bon état, voilà qu'à son tour il aggrave les déclarations de M. Combes et se prononce ouvertement en faveur d'une politique plus apaisée plus conciliante.

La vérité est en marche comme disait l'autre.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Bal masqué. — Le second bal de la saison carnavalesque aura lieu demain soir dans la salle Chabal. Ce bal sera paré masqué et travesti. L'entrée libre attirera la foule des danseuses et danseurs. On nous dit que quelques jolis costumes sont en préparation pour cette soirée.

Nécrologie. — Mardi soir ont eu lieu les obsèques de notre ami Auguste Roux, ancien préposé d'octroi.

Le deuil était conduit par les trois fils du défunt. La musique des Touristes dont le regretté Roux était un des plus anciens membres précédait le corbillard derrière lequel suivait une foule énorme d'assistants.

Sensible à ces nombreux témoignages de sympathie, la famille nous prie de remercier en son nom toutes les personnes qui ont assisté au convoi funèbre du cher disparu.

P.-L.-M

Carnaval de Nice. — *Tir aux pigeons de Monaco.*

Billets d'aller et retour de première et de deuxième classes à prix réduits de Lyon, Saint-Etienne et Grenoble pour Cannes, Nice et Menton, délivrés jusqu'au 15 Février 1903.

Les billets sont valables 20 jours et la validité peut être prolongée une ou deux fois de 10 jours moyennant 10 o/o du prix du billet. Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route tant à l'aller qu'au retour.

Carnaval de Nice 1903

Train spécial à prix réduits, en 2e 3e classes de LYON à NICE séjour facultatif à Marseille 7 jours à Nice.

Prix du voyage aller et retour : 2e cl. 50 fr., 3e classe, 30 fr.

Départ de Lyon, le 18 février à 11 h.30 du soir. Retour à Lyon, le 26 — à 10 h.45 du soir.

Pour plus de renseignements, voir les affiches publiées par la compagnie.

Postes et Télégraphes

Avis de concours. — Un concours pour l'admission à l'emploi de dame aura lieu les 12 et 13 Mars prochain au chef-lieu de chaque département.

Pour y prendre part, les postulantes devront : 1 posséder l'aptitude nécessaire et n'avoir aucune infirmité.

2° avoir la taille de 1 50 au moins.

3° être agées de 18 ans au moins et de 25 ans au plus le 1er Janvier 1903. Pour les aides la limite d'âge de 25 ans sera reculée d'une durée égale à la durée de leurs services sans pouvoir dépasser 35 ans.

Les listes d'inscription seront closes le 14 février.

Les postulantes devront donc adresser leur demande à la Direction le plus tôt possible et, en tout cas, avant la date précitée.

Digne le 16 Janvier 1903

Le Directeur,

DAVÉ.

ETAT-CIVIL
du 1 au 6 Février 1903

NAISSANCES

Gay Para, Gabriel, Antoine.
Parat Albert, Marie, Henri.

MARIAGES

Entre : Maurel Clément, Léon, bourrelier et Borel Marie, Joséphine, Ernestine s. p.

DÉCÉS

Latil Marie, Magdeleine, Vve Heriveau 75 ans.

Roux Joseph, Auguste, clerc d'avoué 68 ans.

Bremond Jean, 37 ans à l'hospice.

M. Rulland prévient MM les cafetiers qu'il est l'entrepositaire de la **brasserie de la Méditerannée VELTEN.**

Changement de domicile. — M. Casagrande, chirurgien-dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle que son cabinet est actuellement transféré : 13, *rue de Provence.*

Théâtre. — Nous avons le plaisir d'annoncer que la troupe MARTINI donnera samedi prochain 14 février une représentation du **Barbier de Séville.** L'interprétation des types immortels de Figaro, Almaviva, Basile et Bartholo est digne de nos grandes scènes parisiennes **Mlle Gaudy**, de la Comédie-Française que la direction a eu le rare bonheur de pouvoir engager pour ces représentations, donnera à la figure exquise de Rosine, ce charme de jeunesse, de beauté et en même temps d'espièglerie que BEAUMARCHAIS avait.

Dans le **Barbier de Séville** le rire ne perd pas ses droits et la ruse malicieuse de Figaro, la sympathie inspirée par Almaviva, les transes grotesques de Bartholo et de Basile, sont des sujets d'intarissables éclats d'une gaieté saine et de bon goût.

COURRIER DE LA MODE

La Mode prochaine se dessine ; il est déjà possible de donner quelques renseignements précieux sur les nouveautés qui se préparent A vraie dire, ce n'est rien de très saillant. Les étoffes qui ont mes préférances, garderont la faveur des élègantes-je ne parle pas, bien entendu, des chauds lainages bourrus, homespuns et zibelines mais des tissus légers qui se sont portés tout l'hiver, tels les draps mousseline, les crêpes les voiles.

En effet, si, dans la rue, nous ne voyons jamais que des robes en étoffe lourde, les robes légères s'exhibent, non seulement le soir pour les diners, les soirées, le théâtre, mais pour les visites, les thés, les cérémonies nuptiales. On utilise le voile, la dentelle, le tulle la mousseline de soie, les légers taffetas liberty, l'hiver autant que l'été pour les toillettes de jour, à condition, cela va de soi qu'elles se recouvrent de manteaux douillets et de chaudes fourrures..

Le voile remplace même avec avantage le taffetas pour la confection des blouses. Il est bien plus résistant et d'une aussi jolie tenue il se franfreluche, se plisse, se fronce avec la même aisance. Un corsage de taffetas sous les épais manteaux de la saison est tout de suite défranchi et coupé. On trouve un grand avantage à lui substituer le voile, d'autant plus que l'élégance, aujourd'hui, consiste beaucoup plus dans les details que dans le choix du tissu. Une blouse quelconque voilée d'un grand col ou de la jolie pélerine 1830 sied toujours, à toutes les femmes et dans toutes circonstances, prend aussitôt un cachet habillé qui permet de la porter partout et avec toutes les jupes. Ces grands cols, et ces pélerines sont d'autant plus adoptés qu'ils comportent mille combinaisons pratiques. On utilise, pour les fairee économiquement, des morceaux détachés de dentelles diverses, de broderie sur du tulle, que l'on incruste des motif de dentelle sur du linon, soit qu'on mélange des entredeux avec des parties de linon plissé, soit encore que l'ont fasse pour cet usage des carrés ou des losages de broderie sur filet très fin.

Tribunal de Commerce de Sisteron

Liquidation judiciaire

Par jugement du trois février 1903, rendu sur la requête du débiteur le tribunal à déclaré en état de liquidation judiciaire le sieur Turcan Hippolyte banquier à Sisteron.

M. Barnaud juge est nommé juge Commissaire MM. Giraud greffier et Pagés syndic de faillite à Marseille, liquidateurs provisoires chargés d'assistér le débiteur.

Les créanciers de la dite liquidation sont convoqués à se réunir le 19 février jour de jeudi à 2 heures du soir pour examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination des liquidateurs définitifs et sur l'élection des contrôleurs.

Le Greffier du tribunal,

PEIGNON.

La Vie Heureuse

Succès oblige ! Telle est la devise pleine de promesse que *La vie heureuse* employait dans son dernier numéro — cet admirable N° de noel ! — pour annoncer qu'elle paraitrait dorénavant parée de séductions nouvelles sous un plus grand format.

Ces promesses ont été tenues.

Avec son N° de Janvier l'admirable revue universelle publiée par la maison Hachette est arrivée à un degré de perfection et d'attrait qu'elle ne saurait plus dépasser.

C'est un émerveillement que ce N°, d'une variété et d'un intérêt incomparable ; voici au hasard, un aimable récit de l'existence de la reine d'Angleterre dans sa laiterie de Sandringham « le Trianon d'une Reine d'Aujonrd'hui » une monographie de Mlle Pierrat qui est aujourd'hui la plus jeune artiste du Théâtre français, et en sera demain sans doute la jeune sociétaire, et les « Ouvrières de la Beauté », un coin charmant et parfois émouvant de la vie des femmes à Paris, et un curieux parallèle entre Théroigne de Méricourt, la révolutionnaire de 1792 et Sarah Bernhardt l'admirable artiste de 1903 une jolie page sur les Chats leurs Amis et leur. Ennemis... et mille autres curiosités, animées par des gravures d'un saisissant intérêt reproduites avec un art achevé et aussi de joyeux dessins nus aux maitres de la caricature. — Le numéro, 50 cent.

L'Almanach du Drapeau pour 1903

Livret du Patriote, du Marin et du Soldat

L'**Almanach du Drapeau** dont nos lecteurs ont pu les années precédentes apprecier le charme instructif et l'admirable variété vient de paraître à la librairie Hachette et Cie et concentre dans son édition de 1903 la matière d'une véritable eucyclopédie militaire écrite dans le but d'instruire, de renseigner et de distraire.

Parmi ses nombreux articles, tous inédits, citons : *Les grands capitaines de la Mer ; Un Homme qui a dompté 20000 Chevaux ; Le Problème du Sac ; Guide de l'Officier de Reserve et de Territoriale ; La Guerre Sud-Africaine ; Les grands Naufrages de la Marine de guerre ; Petit Dictionnaire des Œuvres militaires et maritimes ; Les Jeux dans l'armée anglaise ; Petit Répertoire complet de nos Navires de guerre*, etc.

Mais, en outre de l'édition ordinaire, de l'édition simple, renouvelée tout entière, parait cette année pour la première fois une **Édition complète** d'un *prix accessible à tous*, et qui contient un **Petit Annuaire condensé de l'Armée Française** en 82 pages, régiment par régiment, avec les indications d'emplois. grades, distinctions, etc.

OCCASION A SAISIR !

A VENDRE PIANO DROIT

EN EXCELLENT ETAT

S'adresser au bureau du Journa.

© VILLE DE SISTERON

ETUDE
de Me Gaston BEINET, Avocat-Avoué
à Sisteron (Basses Alpes)

VENTE
Sur Saisie - Immobilière

Il sera procédé le mercredi ONZE Mars mil neuf cent trois, à DEUX heures du soir, à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron, au palais de Justice à Sisteron, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire des communes de Château-Arnoux, Volonne et Aubignosc, canton de Volonne, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).

IMMEUBLES
SIS A CHATEAU-ARNOUX

Corps de Domaine d'une contenance d'environ 10 hectares situé sur le territoire de la commune de Château-Arnoux, sis aux quartiers de Bâteau, de Fradeau, de la Côte St-Marc et Font Robert se composant :

1° *Terres labourables*, prairies, jardin, vignes, et allées en grande partie arrosable complantées d'arbres fruitiers, confrontant dans son ensemble : du levant la Durance, du couchant la Côte St-Marc de la commune de Château-Arnoux, au nord Carmile Joseph et la chambre d'emprunt du pont de Volonne, du midi André Donnet et M Turcan.

2° Belle Maison de Maître

dite le *Château*, avec eau de source abondante, construite presque au centre des terres du domaine, qui se compose d'une cave, d'un rez-de-chaussée d'une cuisine, d'une salle à manger et d'un salon ; d'un premier étage où se trouvent diverses chambres et deux terrasses, l'une au levant et l'autre au couchant du bâtiment, d'un deuxième étage également composé de diverses pièces et d'un galetas au-dessus.

3° Maison de Ferme

très rapprochée du Château comprenant un rez-de-chaussée, une écurie, un premier étage avec grenier à foin au-dessus ;

4° D'un premier étage

d'un bâtiment rural situé au bord de la Durance, dont le rez de-chaussée appartient à un tiers ;

5° D'un petit Bastidon

ayant appartenu à Charles BERNARD, qui se compose d'écurie, cuisine, chambres et galetas, touchant la voie ferrée ;

6° D'un Corps de Bâtiment

servant de cuve et de grenier touchant les propriétés de M. Turcan, banquier.

Les terres dudit domaine sont bornées au midi et au nord, 1° par la route nationale n° 85 ; 2° par la voie ferrée de la Compagnie Paris-Lyon, à la Méditerranée ; 3° par le canal d'arrosage, dit le canal de Château-Arnoux, le tout d'une contenance totale d'environ huit hectares, dix-huit ares, soixante-neuf centiares, porté au cadastre sous les numéros 323, 325, 326, 376, 381, 331, 332 p, 333, 334, 312, 328, 375, 324, 327, 330, 322, 308, 309, 311, 310, 299, 300, 307, 754, de la section B.

Avec ce domaine sont vendus tous les immeubles par destination qui y sont attachés consistant notamment en huit foudres d'une contenance ensemble de huit cent soixante-deux hectolitres, une pompe à vin, quinze bennes, un pressoir-fouloir, deux marmites, un fouloir à pommes, un ventilateur, un fouloir-grappoir, un petit pressoir, un petit camion, deux charrettes, trois haquets, trois tombereaux, une charrue défonceuse, une charrue, une herse, un tombereau à bras.

A une distance de un kilomètre 500 mètres de la gare de Château-Arnoux-Volonne et à 500 mètres de la scierie.

Mise à prix : Quarante mille fr.
ci 40.000 fr.

Immeubles sis à Volonne
DEUXIEME LOT

Une Scierie mécanique à vapeur et hydraulique

établie sur une propriété sise sur le territoire de la commune de Volonne, au quartier de Feym y, le Tombarel et la Coueste, d'une contenance totale de soixante-quinze ares, soixante-cinq centiares, partie complantée en vigne, portée au cadastre sous les numéros 1301, 1302 p, 1277, 1278, 1279, 1230, 1297 p, 1641, de la section B, avec ses attenances et dépendances, telles que hangars, bureau.

A deux kilomètres de la gare de Chateau-Arnoux-Volonne.

Ensemble tous immeubles par destination notamment une turbine, deux machines à bois montant, deux treuils, une pompe, une meule, un arbre de transmission, une tranche, une scie à ruban, une scie verticale, une scie circulaire, une dégauchisseuse, une petite scie à ruban, une grue en bois, une grande machine à vapeur, une petite machine à vapeur, une chaudière, une dynamo et accessoires, deux affuteuses, une grande scie à ruban, une grue, une forge enclume et étau, dix wagonnets avec leurs rails, deux passe-partout, deux haches, un vieux matériel, quatre tables, un casier et bibliothèque, cinq haches

Ensemble la propriété de la chute d'eau d'une force de quarante chevaux, et toute l'installation hydraulique.

Mise à prix : Quarante mille fr.
ci. 40000 fr.

Immeubles sis à Aubignosc
TROISIEME LOT

Une Propriété

en nature de bois, vague et bruyère, située sur le territoire de la commune d'Aubignosc, quartier dit les Cotes, portée au cadastre sous les numéros 541, 542, de la section B, confrontant du levant, la route nationale numéro 85, du couchant chemin des Rouvières, du nord Richard, du midi Chabaud, d'une contenance cadastrale de quatre vingt-seize ares, quatre-vingt-seize centiares.

Mise à prix : Trente francs,
ci. . . . . 30 fr.

Dans le cas où l'un des lots ci-dessus n'aurait pas enchérisseur les mises à prix seraient abaissées séance tenante.

Ces immeubles ont été saisis à la requête de Messieurs Gassier frères, banquiers, domiciliés et demeurant à Barcelonnette, ayant pour avoué Me Gaston BEINET ;

Contre M. Victor BERATO, industriel, domicilié et demeurant à Chateau-Arnoux et Volonne.

Suivant procès-verbal de Etienne, huissier à Volonne, en date du deux, trois, quatre et cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron, le vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-dix neuf, volume 43, numéros 10 et 11.

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 685 du Code de procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être requis inscription sur les immeubles saisis, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement sous peine de forclusion.

La vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal civil de Sisteron.

L'avoué pousuivant,
G. BEINET.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Gaston BEINET, avoué à SISTERON.

Dûment Enregistré.

A CÉDER DE SUITE
pour cause de décès
Boucherie-Charcuterie
S'adresser au bureau du Journal

Seriez-vous, oui ou non, heureux de guérir?

JOIGNY (Yonne), le 14 janvier 1902.
Messieurs. L'Emulsion Scott que mon petit René appelle sa crème, et à laquelle il fait une véritable fête, l'a rendu fort et vigoureux de maigre et chétif qu'il était auparavant. Il avait l'ossature si faible qu'il tenait à peine sur ses petites jambes; il n'avait pas d'appétit, était tout pâle et ne s'amusait pas comme les enfants de son âge. Sur l'avis de mon Docteur je lui fis suivre l'usage de votre Emulsion Scott. Après quelques jours je remarquai une augmentation de l'appétit, les forces revenaient à mon enfant et ses petites joues se rosaient. Une attaque de coqueluche qui lui survint fut promptement enrayée aussi par votre bon remede et maintenant mon petit René est complétement rétabli. Varlet.
Messieurs Delouche et Cie, Paris.

La Coqueluche est une des choses que les enfants prennent souvent au moment même où ils souffrent déjà d'autres affections. La Nature semble quelquefois essayer de voir combien de tourments peut à la fois supporter un enfant. Généralement quand plusieurs maladies se déclarent elles proviennent d'un état de faiblesse et toutes cèdent à l'unique remède qu'est l'Emulsion Scott, le meilleur reconstituant de France. Si votre enfant a la coqueluche ou s'il souffre de faiblesse donnez-lui à l'instant de l'Emulsion Scott, elle lui épargnera de longs jours de douleur et d'angoisse. Elle sauve journellement des quantités d'enfants.

L'Emulsion Scott seule guérit, imitations ou substitutions ne guérissent pas ; de l'Emulsion Scott on a tout imité, excepté son pouvoir de guérir. Un pêcheur portant sur son dos une grosse morue, voilà la marque de l'Emulsion Scott ; pour éviter les contrefaçons *exigez donc le flacon Scott avec le pêcheur*, votre guérison est ainsi assurée. L'Emulsion Scott, qu'aiment les enfants, est parfaitement savoureuse et digestible, c'est une émulsion de la plus pure huile de foie de morue avec des hypophosphites de chaux et de soude (les meilleurs éléments constitutifs du sang, des os et des tissus). Elle est vendue dans toutes pharmacies toujours en flacons (enveloppés de papier couleur saumon), jamais en litres Pour recevoir franco un échantillon, mentionner ce journal en adressant 0 fr 50 de timbres à Messieurs Delouche et Cie, 2, place Vendôme, Paris.

A LOUER
Place de la Mairie
trés joli Logement au 3e étage
S'adresser au bureau du Journal.

HUILES D'OLIVES -- SAVONS
Représentants dépositaires demandés pour le placement des huiles et savons Remises très avantageuses Bonnes conditions et situation d'avenir.
Ecrire : *Th LATIERE fabricant à Salon Bouches du-Rhône).*

A CÉDER
pour cause de maladie
SALON DE COIFFURE
très bien situé
S'adresser au bureau du Journal

SISTERON-JOURNAL
EST EN VENTE
MARSEILLE chez Monsieur GRA
Cours Belzunce.
à AIX chez M. César MARTINET
Cours Mirabeau
à TOULON, Chez Mme CASSARINI
KIOSQUE PLACE D'ARME

SAVON DU CONGO — BLANCHEUR DU TEINT

FOIN d'excellente qualité à vendre.
S'adresser au bureau du journal.

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

La Grande Marque Française des Desserts Fins.
BISCUITS PERNOT
DIJON, PARIS, LYON, L'ISLE-s/-Sorgue, GENÈVE. *(4 Usines)*
GRANDS SUCCÈS :
Suprême Pernot
le meilleur des desserts fins.
AMANDINE de PROVENCE
DESSERT EXQUIS
SORBET
GAUFRETTE FONDANTE ACIDULÉE
PETIT BEURRE GAMIN
Le plus fin des petit-beurres.
FLEUR DES NEIGES
Gaufrette Fondante double Vanille.

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du **PAPIER d'ARMÉNIE**
Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du PAPIER D'ARMÉNIE au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.
EN VENTE PARTOUT
Gros : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. Echantillon franco.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

ARTICLES SPECIAUX Caoutchouc et Baudruche
pour **USAGE INTIME**
ECHANTILLON ET CATALOGUE contre 0f30 ou 1f25 pour 6 échantillons sous pli cacheté. Recom. par Sommités Médicales.
Mes FONDRE EN 1876. H. CHASTAN, 68, r. J.-J. Rousseau, Paris.

CHOCOLAT MENIER
Refuser les Imitations.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
DISSIPE les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

Gérant : TURIN

Imprimerie Aug. TURIN

© VILLE DE SISTERON

A la Belle Jardinière

6, Rue Droite — SISTERON

CADEAUX ET ÉTRENNES UTILES

A cette Occasion

Distribution de Splendides Calendriers - Pochettes

Art Nouveau

COLLET fourrure col Médicis, empiècement caracul. Valeur 30 francs. Sacrifié **18** fr.

JUPONS soie moirée grand volant gansé, valeur 38 fr, sacrifié **17** fr.

CRAVATTE fourrure Mouflon, valeur 12.75 sacrifie **7**, **9** et **10** fr.

EDREDON gonflant, duvet acconisé, belle qualité, grande taille, val. 35 sac. **28** fr.

EDREDON gonflant duvet acconisé grande taille véritable cygne blanc, premier choix valeur 45 fr. Sacrifié **38** fr.

MOUCHOIRS froufrou, ourlés à jour, à vignettes toutes nuances, valeur 3 fr. 50 sacrifiés la douzaine **2.45**

MOUCHOIRS toile de soie, nuances assorties. Valeur 9 fr. sacrifié à **5** fr.

MOUCHOIRS ourlés à jour, initiale brodée la boite de 6, valeur 7 et 4 fr. sacrifiés **5.50** et **3** fr.

POCHETTES soie, toutes nuances depuis **0** fr. **50**

CAPES homespum laine, envers carreaux, nuances gris, loutre et bleu, valeur 22 fr., sacrifié **15** fr. **95**

JAQUETTES drap nouveauté valeur 12 fr. sacrifié **9** fr. **95**

JAQUETTES drap cuir, belle qualité, nuancée loutre, gris perle, beige clair et foncé, valeur 25 fr. sacrifié **19** fr.

FOULARDS soie et foulard cache-nez pour homme, sacrifié à 50 o/o au-dessous de leur valeur depuis **1** fr.

Autres Etrennes Utiles

Services de tables linge de toilette, Service à thé, Bonneterie fine, Cravattes pour dames et hommes, Chemises haute nouveauté pour dames et hommes

Parapluies, ganterie, et enfin toutes les confections pour Dames et fillettes sont sacrifiés aux mêmes conditions.

SENSATIONNEL !

Une Splendide Machine à coudre marque *Oméga*. Article supérieur Table marquetterie de Luxe. Valeur : 150 fr. Sacrifié 120 fr.

N.-B. — Le montant de tous les achats *au comptant* sont remboursés par les Timbres-Cadeaux.

LIQUIDATION

RÉELLE ET TOTALE -- TOUT VENDU A PERTE

RAYON DE MESURES

COMPLETS valeur 50 fr. aujourd'hui sur mesures à **39 fr.**
— — 65 fr. — — à **48 fr.**
— — 75 fr. — — à **58 fr.**

RAYON DE CONFECTIONS

TOUT pour RIEN ; Jugez-en : Un lot de PANTALONS à 19 sous. — VESTONS tussor, valeur 4 fr. vendus 49 sous. — CHEMISES de 3 fr. pour 39 sous. — COMPLETS draps 12 fr. — PARDESSUS 12 fr. — COMPLETS coutil, les plus beaux 8 fr. ordinaire 5 fr. et tout à l'avenant !

Rue Mercerie MAISON LATIL

MACHINES A COUDRE

« PFAFF et MÉRIDIONALE »

On ne doit pas comparer les machines à coudre **PFAFF** et **MÉRIDIONALE** aux nombreuses machines de bas prix offertes par la concurrence. Tandis que celles-ci sont de qualité absolument inférieure, les machines **Pfaff et Méridionale** répondent au contraire aux plus grandes exigences par rapport à la durabilité et au bon travail en raison des matières excellentes avec lesquelles elles sont construites.

Méfiez-vous des offres de MACHINES A BAS PRIX !

Pour tous renseignements, s'adresser

MAISON CHAURAND, DIGNE (B.-A.)

Envoi franco du Catalogue

Horaire des Trains. — Service d'Hiver

De Sisteron à Marseille

Sisteron-Départ : 7 h. 39 ; arrivée à Marseille 1 h. 12
2 h. 24 ; — 7 h. 55
7 h. 02 ; — min. 01

De Marseille à Sisteron

Marseille-Départ : 4 h. 30 ; arrivée à Sisteron 9 h. 42
9 h. 30 ; — 3 h. 23
2 h. soir ; — 7 h. 37

De Sisteron à Gap

Sisteron-départ : 5 h. 32 ; Veynes 8 h. Gap 11 h. 08
9 h. 42 ; — 11 h. 05 — 2 h. 02
3 h. 23 ; — 4 h. 45 — 6 h. 10
8 h. 02 ; — 9 h. 35 — 10 h. 27

De Sisteron à Digne		De Digne à Sisteron	
7 h. 39 arriv.	9 h. 07	6 h. 58 arriv.	9 h. 42
2 h. 24	4 h.	1 h. 55	3 h. 23
7 h. 02	8 h. 18	6 h. 15	7 h. 37

De Sisteron à Grenoble

9 h. 42 arriv.	2 h. 45	8 h. 37	2 h. 24
8 h. 23 —	8 h 32	1 h. 23	7 h. 02

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

IMPRIMÉS DE COMMERCE, POUR MAIRIES ET ADMINISTRATIONS

ATELIER DE PEINTURE ET DECORATION

ASSORTIMENT de PAPIERS PEINTS

L. BORRELY, Peintre

Ancienne Maison SARTORI, rue Saunerie

Vitrerie, Encadrements, Peintures préparées de toutes nuances

Articles pour Maçons tel que pinceaux, colles et ocres etc... etc..

Papiers vitraux ---- Vernis pour les parquets

Grand choix de Couronnes Mortuaires en perles et en Métal à des prix très modérés

On envoie les échantillons de papiers peints à domicile

PRIME GRATUITE

Les Abonnés anciens et nouveaux du Journal

LA RENTE

reçoivent Gratuitement en prime

Un ouvrage contenant plus de 250.000 numéros de Titres sortis aux anciens Tirages, avec ou sans lots, et non remboursés.

La Bourse publie : Revue de la Bourse, du Marché en Banque, des Assurances. — Comptes rendus d'Assemblées. — Rapports des Cos. — Cours de toutes les Valeurs. — Cours de Bruxelles, Lyon, Marseille, Lille, etc. — Echelle des Revenus. — Dates des Sociétés. Avis de paiement des Coupons. — Convocations d'Assemblées. — Recettes de Sacs, des Cies de Gaz, d'Electricité des Omnibus, Voitures, Tramways, Chemins de fer, Cours des Changes, tous les tirages français et étrangers. — Un An : 6 fr. — 5, rue Drouot, PARIS

L'ART de GAGNER de l'ARGENT à la BOURSE

25 Ans de Succès. — Indispensable aux personnes qui désirent spéculer. a valu à l'auteur les félicitations des financiers les plus distingués. *Envoi gratis :* GAILLARD, 4, Rue de la Bourse, 4, Paris

CRÉDIT AGRICOLE

Engrais Chimiques Animalisés (tous dosages)

Machines Agricoles et industrielles de toute provenance

VENDUES A L'ESSAI ET GARANTIES

PIÈCES DE RECHANGES

S'ADRESSER A M. A. REYNIER

SISTERON GRANDE Ste ANNE

Et pour renseignement à M. Feraud. Ferblantier à Sisteron.

Le Gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre

Le Maire,

© VILLE DE SISTERON